

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7289210801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7289210801>

Cette annonce a été mise en ligne le **23 avril 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **46 - LOT**



ALMV - AVOCATS D'AFFAIRES
215, Place Victor Hugo
46000 CAHORS

Par déclaration en date du 19/04/2022, CAPG, SAS à associée unique, capital 15 000 €, 1134, Chemin du Bartassec 46000 CAHORS, 483 036 919 RCS CAHORS, a été dissoute par anticipation par son associée unique, SONOVA AUDIOLOGICAL CARE FRANCE SAS, SAS au capital de 58 800 000 €, 1134, Chemin du Bartassec 46000 CAHORS, 423 228 915 RCS CAHORS.

SONOVA AUDIOLOGICAL CARE FRANCE SAS, Présidente de la société CAPG a, vis-à-vis des tiers, le pouvoir d'engager la société.

Les fonctions du Président cesseront le jour de la disparition de la personnalité morale de la société dissoute.

Conformément à l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil, les masses active et passive sont transmises à l'associée unique, la société SONOVA AUDIOLOGICAL CARE FRANCE SAS, sus désignée.

Les créanciers peuvent faire opposition, dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis, devant le Tribunal de Commerce de CAHORS.

Pour Avis – L'associée Unique

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT

En partenariat avec

